

LES NAVETTES ÉLECTRIQUES BAYONNE

Soucieuse de réduire la circulation et les problèmes de stationnement en centre-ville, la ville de Bayonne a mis en place des navettes électriques reliant les principaux parcs de stationnement péricentraux à l'hypercentre. Les navettes qui effectuent un trajet circulaire dans le centre ville desservent les principaux équipements et centres d'intérêts du cœur historique de la ville. Elles sont accessibles gratuitement et sans condition à l'ensemble des personnes qui le désire.



LES NAVETTES ÉLECTRIQUES BAYONNAISES

Projet

- Date de création : 2002
- Maîtrise d'ouvrage : Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération de Bayonne
- Maîtrise d'œuvre : STAB

Infrastructure

- 5 navettes électriques de 22 places disposant de 60 km d'autonomie + 1 navette supplémentaire circulant le samedi
- Desserte circulaire de 2,7 km reliant les parkings de délestage péricentraux
- Fréquence de passage aux arrêts d'une durée moyenne de 6 mn

Activité 2008

- 670 000 passagers (140 000 km), soit une moyenne journalière de 2 500 passagers (pointes à 4 000 les jours d'affluence)

Intérêts

- 400 tonnes de CO₂ économisées par an
- Clientèle compose à 45% d'automobilistes utilisateurs de parcs relais

Financement

- Coût annuel : 720 000€ - Véhicules : 150 à 200 K€ dont 20% ADEME

Facteurs de réussite

- gratuité et visibilité des navettes
- voies en site propre permettant un cadencement rapide et régulier du service
- arrêts fréquents (2 fois à une ligne régulière) et marqués à des endroits fixes

